

Route Confolens - Ruffec

"Aucun secours des communes ne nous a été fourni à l'exception de la conduite de 170m³ de pierres, payée par la commune d'*Alloue*"

Rapport du sous préfet de *Confolens*.

"MM. *Crevettier, Gracieux et Verdilhac* des *Essarts*, sur lesquels la route doit passer dans les communes d'*Hiesse* et d'*Alloue* jusqu'au bourg ont donné l'assurance qu'ils n'exigeraient aucune indemnités pour perte de terrain... Ce n'est pas tout, j'ai l'assurance positive que la commune d'*Alloue* votera, aussitôt que les travaux commenceront pour elle, une somme de 4,000FF en prestations, qui seront toutes rachetées en argent ."

Surveillance des travaux en 1834 M. *Champvallier*.

Halle aux marchandises édifée en 1840 à *Alloue*.

